



dossier
de **parrainage**





Qui sommes nous ?

AMTM

Président
Laurent Charbonnier

Vice-Président
Dr Philippe Bouvier

Directrice des
Parrainages
Sabine Charbonnier
scharbonnier@amtm.org

Responsable
gestion des dons
et des parrainages
Sophie Mouterde
smouterde@amtm.org
01 47 24 78 59
au siège d'AMTM
le lundi, mardi et jeudi

Site Web :
www.amtm.org

15 ans d'expérience sur le terrain

- ❖ Assistance Médicale Toit du Monde (AMTM) est née en 1992 sous l'impulsion d'un groupe de médecins touchés par la pauvreté et les conditions de vie des réfugiés tibétains et des populations locales au Népal et en Inde.
- ❖ AMTM est une association apolitique et non confessionnelle.
- ❖ Elle est agréée par le ministère de la Coopération en tant qu'organisation à but non lucratif et à vocation humanitaire et médicale (arrêté ministériel du 19/04/1999 - article L 596-1 et R 5115-17 du Code de la santé publique).
- ❖ Elle fait partie des 5 associations françaises qui ont reçu de l'AFSSAPS*, le statut d'établissement pharmaceutique de distribution en gros, à vocation humanitaire.
- ❖ Son but est de développer sur le terrain 3 axes d'actions complémentaires : médical, développement durable et parrainage.
- ❖ Ses lieux d'intervention sont le Népal, l'Inde et le Bhoutan.
- ❖ Actuellement, elle représente 5 salariés, 120 bénévoles, 3 800 donateurs et près de 900 parrainages.



Emploi pour
un don de 100 € (2006)

Aide sur le terrain : 75 €

Frais structurels : 16 €

Communication : 9 €

* Agence Française de Sécurité Sanitaire des Produits de Santé



Trois actions complémentaires

28 sites, 20 000 personnes aidées, 900 parrainages

Médical



- ❖ l'objectif est d'apporter des soins aux populations les plus démunies.
- ❖ Les médecins, pharmaciens et infirmières se relaient plusieurs fois par an sur le terrain (au Népal, le nombre de médecin est de 0,21 médecin pour 1 000 habitants, 100 fois moins qu'en Occident). Ils traitent la tuberculose, vaccinent, fournissent des médicaments et soutiennent les hôpitaux locaux.
- ❖ Chaque patient pris en charge par AMTM possède un dossier médical permettant un suivi d'année en année.

Développement



- ❖ Evaluer les besoins pour l'amélioration des conditions de vie et d'hygiène.
- ❖ Financer des projets : construction de bâtiments (salles de classes, dispensaires...) et amélioration de l'habitat.
- ❖ Aménager des sanitaires, installer des filtres et des panneaux solaires, forer des puits, voire acheminer de l'eau par camion en cas d'urgence.
- ❖ Contrôler l'hygiène et le bon fonctionnement des installations.

Parrainages



- ❖ Les parrainages s'adressent aussi bien à des enfants, des adultes et des personnes âgées, laïques et religieuses.
- ❖ Le parrainage poursuit les objectifs suivants :
 - apporter une nourriture de base suffisante,
 - donner une éducation aux enfants et les protéger,
 - participer à leur apprentissage professionnel,
 - assurer aux personnes âgées des conditions de vie décentes,
 - préserver leur culture.
- ❖ Avec 25 € par mois, vous permettez à chaque filleul(e) d'améliorer ses conditions de vie, de bénéficier d'une alimentation plus équilibrée et d'avoir accès à des soins médicaux.
- ❖ Parrainer, c'est aussi un soutien affectif très important. Une simple lettre suffit parfois. Ce lien remplit de joie votre filleul(e) et lui redonne espoir et confiance en la vie.



Ethique et Pratique: la Charte d'AMTM

Les valeurs d'AMTM

Pérennité : AMTM revient tous les ans sur les sites et travaille dans la cohésion d'une équipe pluridisciplinaire.

Respect : AMTM avance en douceur en respectant traditions et besoins des sites : cela garantit un développement stable, cohérent, durable et harmonieux.

Autonomie : AMTM participe au fonctionnement des sites mais ne les prend pas en charge dans leur intégralité.

Sécurité : Lorsque l'on se sent soutenu, on peut vivre et grandir en paix.

Nos engagements envers vous



❖ Rencontrer votre filleul(e) une fois par an et lui transmettre votre courrier.

❖ Donner l'argent de votre parrainage. 80 % de votre versement est remis au responsable du site si votre filleul(e) vit dans une collectivité, à ses parents s'il s'agit d'un enfant vivant en famille ou en main propre si c'est un adulte indépendant.

Les 20 % restants servent à financer nos missions et les frais de fonctionnement d'AMTM.

❖ Vous faire parvenir des nouvelles de votre filleul(e) après chaque mission, sous la forme d'une photo et d'une interview ainsi qu'un compte-rendu de notre travail sur son lieu de vie.

❖ Vous informer si votre filleul(e) quitte le site et vous proposer un autre parrainage.

Questions Pratiques

❖ **Déductibilité fiscale :** votre parrainage de 25 € ne vous coûte que **8,5 € par mois** (vous pouvez déduire 66 % des sommes versées dans une limite de 20 % du revenu imposable).

❖ **Confidentialité :** vos coordonnées sont réservées à notre seul usage et ne sont jamais transmises à des tiers.

❖ Vous pouvez rendre visite à votre filleul(e) sur son lieu de vie après contact auprès d'AMTM.

❖ Pour toutes questions complémentaires : n'hésitez pas à prendre contact avec votre référent, responsable des parrainages du site.

Nos engagements envers votre filleul(e)

❖ S'assurer de la qualité de l'alimentation journalière.

❖ Améliorer son habitat et la qualité de l'eau afin qu'il bénéficie de conditions de vie et d'hygiène minimales.

❖ Lui faire bénéficier d'un check-up médical une fois par an, par les médecins d'AMTM et d'un traitement approprié gratuit.

❖ Favoriser et financer dans son lieu de vie un système éducatif propre à sa culture.



Ethique et Pratique: la Charte d'AMTM

Vos engagements de parrain



Un engagement moral

Votre engagement est d'une durée minimale d'un an. Au delà de cette période, vous êtes libre d'interrompre votre parrainage quand vous le souhaitez. Toutefois, une action continue sur plusieurs années est indispensable pour permettre le développement harmonieux de votre filleul(e).

Un engagement financier par la régularité de vos paiements

Vous versez 25 € par mois pour subvenir aux besoins de votre filleul(e). Lorsque vous choisissez le prélèvement automatique, vous nous aidez à tenir nos engagements financiers avec régularité.

Un engagement de communication avec votre filleul

Vous lui écrivez au minimum une fois par an à l'occasion de nos missions.

En France, le responsable des parrainages de votre site s'occupe de suivre l'évolution de chaque filleul(e) et des besoins du lieu. N'hésitez pas à lui téléphoner pour plus de renseignements. Il sera heureux de vous guider et de transmettre votre courrier (correspondance rédigée en anglais).

Un engagement de respect de sa communauté et de ses traditions

AMTM cherche à aider chaque personne à vivre et à grandir pour qu'à son tour il participe à l'évolution de son pays.

Un parrainage n'est pas une adoption et il n'est pas souhaitable que vous fassiez venir votre filleul(e) chez vous.

Dans vos courriers, pour éviter les inégalités au sein de la communauté, nous vous demandons de ne pas mettre des sommes trop importantes d'argent de poche (20 € par an est un grand maximum) et de ne pas les gâter avec des cadeaux trop onéreux. Pour vos cadeaux : pensez à des utilisations collectives plus qu'individuelles.

Si vous recevez directement une demande d'aide pour l'entourage de votre filleul(e), merci de nous en informer et de ne pas y répondre directement. Cette demande sera étudiée comme toutes les autres, ceci afin de ne pas favoriser de système parallèle.

Un engagement d'information à l'arrêt de votre parrainage

En effet, si vous souhaitez arrêter votre parrainage, il est important de nous le faire savoir. Un délai minimum de 3 mois est nécessaire pour trouver un nouveau parrain. L'idéal est donc que vous en teniez compte lors de votre décision.

De son côté, AMTM se réserve le droit d'interrompre votre parrainage en cas de non-paiement d'une durée supérieure à 6 mois.





Votre filleul(e)



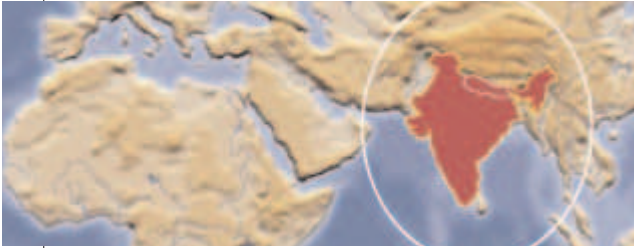
Le site où réside votre filleul(e) est en Inde

Capitale : Delhi

Superficie : 3 287 263 km²

Population : 1 milliard 095 351 000 habitants

Monnaie : Roupie Indienne : 100 rps = 1,8079 €



Indicateurs

*RNB par habitant : 720 \$ (46 €/mois)

Population ayant moins d'1\$ par jour : 34 %

Espérance de vie en 2004 : 64 ans

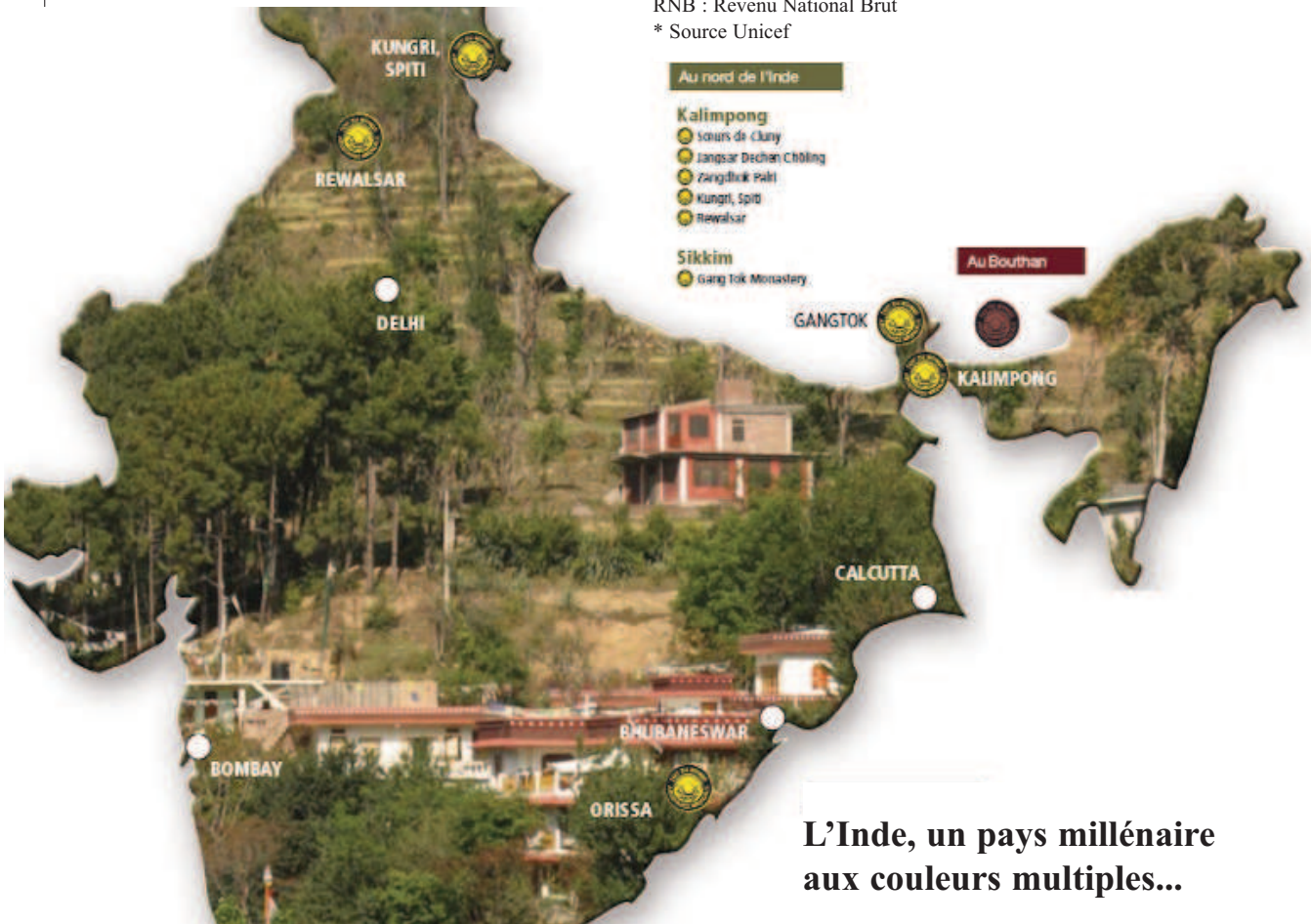
*Nombre annuel de décès des moins de 5 ans

(milliers), 2005 : 74/000 (7/000 en Europe)

Taux alphabétisation en 2006 : 48,3 % (146^{ème} rang sur 192 pays)

RNB : Revenu National Brut

* Source Unicef



L'Inde, un pays millénaire aux couleurs multiples...

Plus d'un milliard d'habitants, c'est le deuxième pays au monde le plus peuplé derrière la Chine. L'Inde reconnaît officiellement 22 langues dont le hindi (parlé dans le Nord, la langue de l'administration centrale), le tamoul (parlé dans le Sud) et l'anglais.

C'est aussi une fédération d'Etats qui ont chacun un parlement et un gouvernement. Il y a 28 états, 6 territoires et le territoire de la capitale, New Delhi.

Sa très grande superficie et la diversité de son activité se traduit par un contraste entre des régions en pleine modernisation et d'autres qui restent en retrait.

En 2004, un habitant sur deux avait moins de 25 ans et 70 % de la population habitaient à la campagne. AMTM intervient uniquement auprès des populations défavorisés, entre autres, les réfugiés tibétains.



Le site où réside votre filleul(e) est au Népal

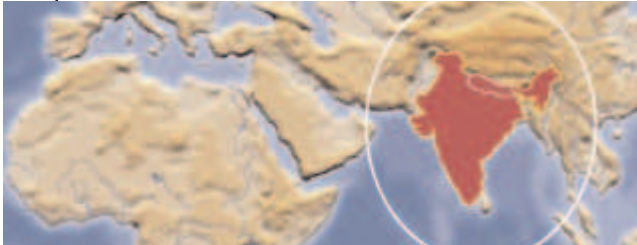
Capitale : Katmandou

Superficie : 140 791 km²

Population : 28 millions 287 000 habitants

Monnaie : 90 roupies = 1 €

Langue : Népal, mais chaque communauté ethnique conserve son dialecte



Indicateurs

*RNB par habitant : 270 \$ (15 €/mois)

Population ayant moins d'1 \$ par jour : 24 %

Espérance de vie en 2004 : 59 ans

*Nombre annuel de décès des moins de 5 ans (milliers), 2005 : 74/000 (7/000 en Europe)

Taux alphabétisation en 2006 : 27,6 % (168ème rang sur 192 pays)

RNB : Revenu National Brut

* = source Unicef



Pays mythique, renommé pour ses treks, mais mal connu dans sa culture, ses nombreuses ethnies, son système de castes millénaire... La monarchie a été renversée en mars 2005. Les maoïstes tentent de prendre le pouvoir mais le système demeure très instable et le gouvernement officiel n'est toujours pas déterminé. En attendant, reste la population, de plus en plus pauvre.



Assistance Médicale
Toit du Monde
81, avenue du Maréchal Joffre
92000 Nanterre

Tél. : 01 47 24 78 59
Fax : 01 47 24 78 07
E-mail : contact@amtm.org
www.amtm.org